



Appel à propositions

Colloque 606 - Droits des enfants et des jeunes : défis actuels et objectifs de développement durable

91^{ème} Congrès de l'ACFAS, Université d'Ottawa

14 mai 2024

Présentations sous le format comodal (présentiel et virtuel)

Les droits de l'enfant sont un domaine d'études interdisciplinaire en plein essor. Alors que la Convention relative aux droits de l'enfant, protégeant les droits de la personne des enfants jusqu'à l'âge de 18 ans, fut adoptée par la communauté internationale en 1989, les défis actuels auxquels font face les enfants et les jeunes en termes de la réalisation et de la protection de leurs droits se sont multipliés. On peut penser notamment à l'impact disproportionné des changements climatiques sur l'exercice des droits des enfants (Nations Unies, 2017), au développement fulgurant des technologies numériques qui pose des risques au bien-être des enfants (Fitzpatrick et al., 2019; UNICEF, 2017), aux défis en lien avec l'éducation consciente des genres (Mosconi, 2014; King & Winthrop, 2015), aux crises migratoires (Bhabha, 2014; Mondain et al., 2013), à la santé mentale des jeunes (UNICEF, 2021), aux carences nutritionnelles (Black et al., 2022) ou encore l'accès à la justice des enfants et jeunes faisant l'objet d'interventions dans les systèmes de protection et de justice juvénile (Bardaxoglou et al., 2020; Paré et al., 2022; Hart et Thompson, 2009; Niang et al., 2023).

Ces constats s'inscrivent en droite ligne avec les 17 objectifs de développement durable (ODD) en lien avec les droits humains (Delzangles, 2019). Les ODD, dans le cadre du Programme de développement durable 2030, permettent de s'attaquer aux urgences sociales et conflits mondiaux, en lien avec les crises sanitaires et sociales, la sécurité alimentaire, les catastrophes écologiques ou encore l'affaiblissement des systèmes démocratiques (Nations Unies, 2023). Les programmes de développement, aujourd'hui, adoptent une approche fondée sur les droits humains et il apparaît donc tout à fait naturel de lier ODD et droits des enfants et jeunes. Pour la réalisation des ODD, il est important que les enfants et les jeunes, qui représentent notre avenir, soient placés au cœur des



Institut universitaire de première ligne
en santé et services sociaux

efforts de développement (Nations Unies, 2016). Ceci implique notamment de rechercher l'intérêt et la participation des enfants et des jeunes dans la recherche de solutions. On peut aussi suggérer qu'une attention aux ODD aiderait à la réalisation des droits de l'enfant dans un monde qui a évolué depuis 1989. La Convention peut être critiquée comme étant incomplète et mal adaptée aux nouveaux défis (Freeman, 2000). Au niveau de la mise en œuvre, une approche de développement pourrait aider à s'intéresser aux partenariats entre acteurs et actrices, incluant les partenariats intergénérationnels, ainsi qu'à adopter une approche contextuelle, prenant en compte les cultures dans lesquels les interventions ont lieu.

Cela revient finalement à interroger la pertinence de la Convention et d'un discours de droits juridiquement protégés, qui oppose l'État et les individus. En plus des ODD et des indicateurs de développement, il peut être pertinent de penser à d'autres approches qui pourraient enrichir l'approche fondée sur les droits de la personne, telles l'éthique du care (Dufour, 2022) ou de la sollicitude (Herring, 2012) ou encore l'approche globale au bien-être qui s'inspire des enseignements autochtones (Thunderbird Partnership Foundation, 2015).

Ce colloque découle d'une volonté du **Laboratoire de recherche interdisciplinaire sur les droits de l'enfant (LRIDE)**, un réseau de chercheurs et chercheuses et d'acteurs et actrices des milieux de pratique provenant de diverses disciplines (i.e. Droit, Criminologie, Psychologie, Travail social, Sociologie, Sciences de l'éducation et de la santé), de réunir les réflexions et préoccupations actuelles entourant les droits des enfants et des jeunes, en s'appuyant sur une démarche critique contributive de l'évolution et de la transformation des pratiques dans ce domaine d'études interdisciplinaire.

Pour ce faire, les propositions de communication pourront s'inscrire dans un des deux axes proposés dans cet appel et qui permettront de discuter des liens entre la réalisation des droits des enfants et des ODD au travers de deux angles de réflexion que sont la participation des enfants et des jeunes d'une part et les dynamiques partenariales dans différents contextes et cultures, d'autre part. Dans le souci de rendre compte de la diversité aussi bien des contextes dans lesquels les droits des enfants et des jeunes peuvent être débattus que des objets, les propositions pourront provenir du Canada ou de tout autre pays. Les propositions pourront par ailleurs ancrer les discussions sous les angles théorique et empirique.

Axe 1. Réalisation des droits et participation

Les communications proposées dans cet axe permettront d'échanger autour des divers modes de pensée et de mise en œuvre de la participation des enfants et des jeunes (individuelle, collective, citoyenne) aux prises de décisions en lien avec la réalisation de leurs droits et leur participation aux efforts de réalisation des ODD. Dans ce sens, plusieurs angles d'analyse pourront être privilégiés : les conceptions ou approches



Institut universitaire de première ligne
en santé et services sociaux

alternatives de la participation dans les champs de l'éducation à la démocratie, la citoyenneté ou encore la justice; les expériences vécues ou observées de participation des jeunes (ex. expériences d'accès ou non accès aux droits, sentiment de (in)justice, préparation à la défense des droits, éthique et construction de la relation).

Axe 2. Réalisation des droits, contextes et cultures

Cet axe vise à croiser les regards autour de la réalisation des droits des enfants et des jeunes, en les situant dans la diversité des contextes et cultures et en lien avec l'ODD no.17 sur les partenariats. Il visera à offrir un éclairage sur les leviers et défis dans la réalisation des droits des enfants et des jeunes dans divers contextes d'intervention et cultures (ex. dilemmes et injonctions paradoxales liés au contexte d'intervention et à la culture, réalité de l'intervention, écart entre politiques publiques et réalisation des droits, etc.). Il traitera aussi des dynamiques partenariales au cœur de la réalisation des droits des enfants et des jeunes (ex. partenariats enfants-adultes, partenariats public-privé) ou encore des pratiques alternatives et des enseignements qui découlent des transformations de l'intervention en contextes. Enfin, la place que les communautés, enfants et jeunes occupent dans l'exercice de réalisation de leurs droits en fonction des contextes et cultures, l'expérience qu'ils en font ainsi que leur rôle dans l'actualisation des pratiques sont autant de sujets qui seront considérés dans cet axe.

Le colloque sera offert la journée du **14 mai 2024 en format comodal**, ce qui offre la possibilité d'y participer en personne à l'Université d'Ottawa ou en virtuel. La journée sera structurée autour de panels de présentations qui seront suivis d'un temps d'échanges collectif afin de valoriser la transversalité des réflexions.



Institut universitaire de première ligne
en santé et services sociaux

Pour soumettre votre proposition

Les propositions de communication devront être transmises **au plus tard le 12 février 2024** aux responsables du colloque :

Mona Paré, mona.pare@uottawa.ca;

Anta Niang, anta.niang.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca;

Nathalie Mondain, nathalie.mondain@uottawa.ca.

Les propositions, rédigées en français, devront réunir les informations suivantes : le titre; le nom, l'affiliation principale et l'adresse courriel de chaque personne conférencière, un résumé d'une longueur n'excédant pas les 1500 caractères espaces compris (bibliographie exclue le cas échéant); l'axe visé par la proposition; la modalité de présentation envisagée (présentiel ou virtuel).

Les propositions de communication seront par la suite étudiées par les coresponsables du colloque qui transmettront leur décision par courriel aux personnes conférencière **au plus tard le 23 février 2024**. Une fois les propositions retenues communiquées, les personnes conférencières devront disposer d'un profil actif sur le site de l'ACFAS afin de pouvoir être incluses dans le programme du colloque et s'acquitter des frais d'inscription au congrès. Veuillez par ailleurs noter que les frais de voyage seront à la charge des personnes conférencières et participantes.

Des informations à jour au sujet du colloque seront affichées sur le site [Laboratoire de recherche interdisciplinaire sur les droits de l'enfant](#).

Responsables du colloque

Mona Paré

Professeure titulaire, Faculté de droit, Université d'Ottawa

Vice-doyenne aux études supérieures

Directrice du Laboratoire de recherche interdisciplinaire sur les droits de l'enfant (LRIDE)

Anta Niang

Chercheuse d'établissement, Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux du CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Professeure associée, École de travail social, Université de Sherbrooke

Nathalie Mondain

Professeure agrégée, École d'études sociologiques et anthropologiques, Université d'Ottawa



Institut universitaire de première ligne
en santé et services sociaux

Références

- Bardaxoglou, S., Fau, V., Campbell, A. et Van Praagh, S. (2020). Au cœur de l'accès à la justice des jeunes en protection de la jeunesse : des acteurs discutent. *Service social*, 66(1), 81–98.
- Bhabha, J. (2014). *Child Migration and Human Rights in a Global Age*. Princeton: Princeton University Press. <https://doi.org/10.1515/9781400850167>
- Black, J. L., Elliott, S., Engler-Stringer, R., Field, D., Mansfield, B., Segave, S., & Liné, T. (2022). Centring Children, Health and Justice at the Core of Canadian School Food Programs. <https://open.library.ubc.ca/media/stream/pdf/52383/1.0406313/5>
- Delzangles, B. (2019). Les objectifs de développement durable des Nations unies: une approche renouvelée des droits humains? *Communications*, (1), 119-130.
- Dufourt, P. (2022). Penser une éducation dialogique et non relativiste des droits humains: l'apport des ambitions théoriques de Lipman et Sharp à la lumière des éthiques du care. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 24(2), 53-76.
- Fitzpatrick C, Burkhalter R, Asbridge M. (2019). Adolescent media use and its association to wellbeing in a Canadian national sample. *Preventive Medicine Reports* 14 100867
- Freeman, M. (2000). The Future of Children's Rights. *Children and Society* 14, 277-293.
- Hart, D. et Thompson, C. (2009). *Young people's participation in the youth justice system*. London: National Children's Bureau.
- Herring, J. (2012). Vulnerability, Children, and the Law. dans Michael Freeman (Eds), *Law and Childhood Studies*, Oxford, Oxford University Press.
- King, E., et Winthrop, R. (2015). *Today's challenges for girls' education*. Washington: The Brookings Institution.
<https://login.proxy.bib.uottawa.ca/login?url=https://www.proquest.com/working-papers/todays-challenges-girls-education/docview/1787808647/se-2>
- Mondain, N.; Alioune, D. et Randall, S. (2013). Migration and Intergenerational Responsibilities: Implications for Young Senegalese Migrants' Transition to Adulthood, *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 648(1), 204-217.
- Mosconi, N. 2014. Le paradoxe de l'éducation des garçons. In Ayrat, S., & Raibaud, Y. (Eds.), *Pour en finir avec la fabrique des garçons. Volume 1: À l'école*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. doi:10.4000/books.msha.978
- Nations Unies. (2017). *Réaliser les droits de l'enfant grâce à un environnement sain. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme*. A/HRC/43/30.
- Nations Unies (2016). *Protection des droits de l'enfant dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme*. A/HRC/34/27
- Nations Unies (2023). *Rapport sur les objectifs de développement durable 2023 : Édition spécial. Vers un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète*.



Institut universitaire de première ligne
en santé et services sociaux

- https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2023_French.pdf
- Niang, A., Vargas Diaz, R., Brunelle, N. et Goyette, M. (sous presse). La participation des jeunes dans le processus judiciaire: Une exploration des perceptions des jeunes judiciairisés sous la Loi sur le Système de Justice Pénale pour les Adolescents au Québec. *Criminologie*, 56(1), 11-36. <https://doi.org/10.7202/1099004ar>
- Paré, M., Bruning, M., Moreau, T., et Siffrein-Blanc, C. (Dir.). (2022), *L'accès des enfants à la justice : Bilan critique*, Dalloz.
- UNICEF (2021). La Situation des enfants dans le monde 2021. Dans ma tête : Promouvoir, protéger et prendre en charge la santé mentale des enfants. <https://www.unicef.org/fr/rapports/situation-enfants-dans-le-monde-2021>
- UNICEF. (2017). La Situation des enfants dans le monde 2017. Les enfants dans un monde numérique. <https://www.unicef.org/fr/rapports/la-situation-des-enfants-dans-le-monde-2017>
- Thunderbird Partnership Foundation. (2015). Évaluation du mieux-être des Autochtones. Fondation autochtone nationale de partenariat pour la lutte contre les dépendances. [En ligne] <https://www.thunderbirdpf.org/nwa-info>